

Avis de Vente au plus offrant

A.O. N° 34/2016

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de Trois (03) Biens Immobiliers sis à Bir Bouregba et à Raf Raf (en Lots séparés):

Lot	Terrain	Titre Foncier	Emplacement	Superf.
I	Daoued	255 902,304 parts dans l'indivision du TF 524372 Nabeul	Bir Bouregba, à proximité de l'autoroute Hammamet Nord, surplombant la plage de Mrezga-Hammamet	255 902,304 m ²
II	Le Corail	2 000 parts dans l'indivision du TF 616226 Nabeul	Bir Bouregba, à proximité de l'autoroute Hammamet Sud et à 5 minutes de la zone touristique de Hammamet Sud	2 000 m ²
III	Raf Raf	45460 Bizerte	Raf Raf, à 5 minutes de la plage de Ain Mestiri - Bizerte	225 m ²

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Tous les biens objet de la cession **sont libres de tous droits ou hypothèques** et relèvent de la propriété privée de l'Etat tunisien. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les personnes intéressées par l'acquisition des terrains sont invitées à s'assurer le cas échéant auprès des autorités locales et des services techniques compétents de leur vocation avant de participer à la présente procédure de cession.

La vente porte sur les biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges (C.C), aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent cinquante dinars (150 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière
Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges
du lac 1053 Tunis - Tunisie
Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 34 /2016
«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé à dix mille dinars (**10 000 DT**) pour le **lot I** et à deux mille dinars (**2 000 DT**) pour chacun des **lots II et III**.

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 24 Janvier 2017 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 960 100 +216 71 962 218 +216 73 369 037 +216 98 910 000). **GI**